



2^{ème} **CONGRÈS**
DE LA **SF2S**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES SCIENCES DE
LA STÉRILISATION

4^{èmes} **JIFS**

JOURNÉES
INTERNATIONALES
FRANCOPHONES
DE STÉRILISATION

PALAIS DU PHARO - MARSEILLE

**19-20-21
SEPT. 2018**

- ▶ **Prise en charge non programmée de l'activité de stérilisation d'un hôpital périphérique :**
Exemple d'une coopération inter-établissement réussie

Martine ALMEIDA, Valentin DAVID, Isabelle AUPETIT, Marie-Agnès BAUDONNET

*Interne en Pharmacie Hospitalière
CHU de Limoges*

Conflits d'intérêt

- Pas de conflit d'intérêt à déclarer

- Appel d'un centre hospitalier
 - Anomalie impactant la qualité de l'eau
 - Demande de dépannage en urgence
- Période d'activité pleine
- Volonté de maintenir l'activité du bloc opératoire



Possibilité de se réorganiser pour absorber la totalité de l'activité de stérilisation du CH



Autorisation de l'ARS



Autorisation de la direction de notre établissement

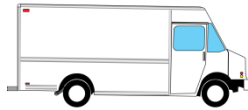
- Dépannage
- Ouverture exceptionnelle de 21h à 6h



**Réunions téléphoniques entre les 2 établissements
et les 2 ARS**

(organisation logistique)

Limoges (120km)



LIMOGES

Organisation du temps de travail

- **Semaine** : camions affrétés le soir avec les dispositifs médicaux à prendre en charge la nuit (21h – 6h)
- **Week-end** : prise en charge en journée

Organisation des ressources humaines

- 2 agents de stérilisation et 1 encadrant (Cadre de stérilisation/IBODE/PPH) **volontaires** de notre établissement :
 - Gestion des flux
 - Utilisation des équipements
 - Libération des charges
- Personnel de l'établissement demandeur (Pharmacien/cadre de bloc/agents de stérilisation/IBODE):
 - Lavage
 - Conditionnement des compositions
 - Libération des charges

- Facturation aux frais réels
 - Coût calculé de l'UO sté : 0,217 € en 2016
- 66 431,5 UO sté traitées (période du 27 septembre au 8 octobre 2017)
- Au total **14 415,60€**



Mai 2017
Version 3



Contexte

Premiers
réflexes

Organisation

Facturation

Bilan

Pas de déprogrammation d'intervention dans les établissements

Volume important de compositions à traiter

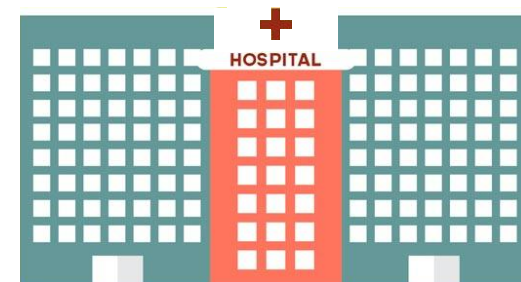
Détachement d'une équipe de nuit (→ sous-effectif en journée)

Epuisement de notre équipe

ARRET DU DEPANNAGE

Cette expérience suggère :

- Nécessité d'un cadre défini par une convention entre les 2 établissements
- Capacité de notre établissement de se réorganiser en urgence
 - Autres dépannages?
 - Plans blancs?



Merci pour votre attention